roncontros internationales de la bande dessinée

Censures et libertés de création en bande dessinée



6 NOVEMBRE 2025

Vaisseau Mæbius

121 rue de Bordeaux 16000 Angoulême



Communiqué de presse - octobre 2025

Presse nationale & internationale

Opus 64 / Valérie Samuel Fédelm Cheguillaume f.cheguillaume@opus64.com Tel. 01 40 26 77 94 Port. 06 15 91 53 88

Presse régionale

Directrice générale adjointe de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image Marina Sichantho msichantho@citebd.org

la **Citó** internationalo de la bando dessinóe et de l'image

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA BANDE DESSINÉE CENSURES ET LIBERTÉS DE CRÉATION EN BANDE DESSINÉE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Le jeudi 6 novembre de 8h30 à 18h à la New Factory - 121 rue de Bordeaux, Angoulême

L'année 2025 a été marquée par deux événements de nature très différente. D'une part, la commémoration des dix ans des attentats contre Charlie Hebdo de janvier 2015, qui ont profondément bouleversé et questionné la société française. D'autre part, l' «affaire Bastien Vivès», qui a suscité un débat d'un autre ordre, autour de la réception des œuvres et de la responsabilité des auteurs face au public. En mars 2025, le ministère de la Culture nommait une Haute Fonctionnaire chargée de la liberté de création.

Aujourd'hui, la Cité de la bande dessinée et de l'image souhaite explorer ces enjeux, en France comme à l'international. Peut-on encore, en 2025, écrire ou dessiner sans contrainte, comme on le faisait dans les années 1970 où la bande dessinée semblait s'émanciper de tous les tabous ?

En 2024, la ministre de la Culture annonçait un plan national en faveur de la liberté de création. Face à la recrudescence d'atteintes à cette liberté dans les domaines artistiques et culturels, les RIBD entendent aujourd'hui faire le point, afin de comprendre comment les autrices et auteurs vivent cette tension entre expression artistique et pressions sociales, politiques ou économiques.

L'évolution des mentalités et de nos sociétés pourrait-elle constituer un frein à la liberté de création ? Quelles questions juridiques soulèvent les récentes affaires que certains n'ont pas hésité à qualifier de censure ? Peut-on tout représenter en bande dessinée ? Quelles sont les limites posées par la loi, et comment sont-elles appliquées ? Les auteurs et autrices de bande dessinée sont-ils conduits à s'autocensurer, ou voient-ils leur processus créatif restreint par des pressions extérieures — éditeurs, diffuseurs, institutions, lectorat ? À l'inverse, peut-on considérer que la liberté de création s'est étendue, permettant à la bande dessinée de s'emparer de sujets longtemps restés tabous ?

Ce questionnement sera élargi à l'international, où notamment aux États-Unis, de nombreux livres dont des bandes dessinées sont bannis des bibliothèques.

Des experts et professionnels ayant été confrontés au sujet – avocats, éditeurs, auteurs de bande dessinée, associations, seront présents le jeudi 6 novembre pour débattre de ce thème, autour de cinq tables rondes. Göteborg, Ville créative de l'UNESCO est membre du réseau dans la même catégorie littérature qu'Angouleme, partenaire des RIBD. Elle anime le groupe de travail sur la liberté d'expression en particulier en faisant le lien avec les Villes membres du réseau Icorn (international cities of refuge network). La liberté d'expression est une valeur cardinale de l'UNESCO. Elle partagera son expérience sur le sujet à l'occasion des RIBD.



PROGRAMME

Gratuit
Réservation sur <u>citebd.fr</u>
ou en flashant le QR code

8h30 : accueil Café

• 9h : discours d'accueil

Modération de la matinée : Antoine Guillot (Journaliste et critique de cinéma et de bande dessinée sur France Culture)

 9h15 - 9h45 : Présentation du plan en faveur de la liberté de création instauré par le ministère de la Culture

Juliette Mant (Haute Fonctionnaire pour la liberté de création du ministère de la Culture)

 9h45 - 11h15 : Que dit la loi ? conférence introductive sur la liberté de création / d'expression appliquée à la bande dessinée

Agnès Tricoire (Avocate au barreau de Paris, spécialiste en propriété intellectuelle et déléguée de l'Observatoire de la liberté de création)

Bernard Joubert (Journaliste français, spécialiste de la censure et de la bande dessinée)

- 11h15 12h45 : Comment la création a-t-elle évoluée ? Est-elle plus ou moins libre aujourd'hui qu'avant ?
 - Aborde-t-on aujourd'hui certains sujets de manière différente d'il y a quelques décennies
 Anne Baraou (Scénariste de bande dessinée française, membre de l'Oubapo et de L'Association)
 Didier Tronchet (Dessinateur et scénariste de bandes dessinées français)
 Zainab Fasiki (Dessinatrice, scénariste et illustratrice féministe marocaine)
 - Vers une ouverture à des sujets intimes
 Edith Chambon (Autrice de bandes dessinées française et illustratrice)
 Annick Kamgang (Autrice de bande dessinée et illustratrice franço-camerounaise)
- 14h 15h : Libertés du dessin de presse : comment traiter l'actualité chaude ?
 Thibaut Soulcié (Dessinateur de presse et de bande dessinée français)
 Cartooning for peace

Lisa Mandel (Autrice de bande dessinée, dessinatrice de presse, éditrice française)

Modération: Mathieu Charrier (Responsable de la programmation culturelle de la Cité)

15h - 16h30 : Faits de censure

Mana Neyestani (Dessinateur et illustrateur iranien)
Vincent Bernière (Ecrivain, journaliste, commissaire d'exposition et éditeur français)
Simona Gabrieli (Editrice, fondatrice des éditions Alifbata)
Modération: Bernard Joubert (Journaliste français, spécialiste de la censure et de la bande dessinée)

• 16h30 - 18h : Et à l'international, quelle est la situation ?

Unesco: présentation de la commission "Liberté d'expression" par **Joakim Albrektson** (Délégué Unesco de la ville de Göteborg)

Suéde : The Manga Case - Comics, Censorship & Artistic Expression : **Fredrik Strömberg** (Journaliste spécialisé en bande dessinée, président de Seriefrämjandet, rédacteur en chef de Bild & Bubbla et directeur d'une école d'art de la bande dessinée)

Europe - Espagne : Alvaro Pons (Professeur Université de Valence et critique, historien de la bande dessinée espagnol) et **Noelia Ibarra-Rius** (Professeure du département de didactique de la langue et de la littérature de l'université de Valence, Espagne)

Pologne : Wotjek Birek (Universitaire, chercheur spécialiste de la BD, traducteur et un auteur polonais) **Inde : Orijit Sen** (Auteur de bande dessinée, artiviste et documentariste social indien)

USA : Carol Tilley (Professeur de lecture de bandes dessinées, l'éducation aux médias et bibliothéconomie Université d'Illinois - USA)

18h : Conclusion de la journée par Vincent Eches
 (Directeur général de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image)

Une séance de dédicaces sera organisée avec les auteurs présents à l'issue de la journée. Le lien vers la diffusion en streaming de la journée sera disponible quelques jours avant l'événement.



Presse nationale & internationale

Opus 64 / Valérie Samuel Fédelm Cheguillaume f.cheguillaume@opus64.com Tel. 01 40 26 77 94 Port. 06 15 91 53 88

Presse régionale

Directrice générale adjointe de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image Marina Sichantho msichantho@citebd.org
Port. 06 22 79 19 31

Partenaires

Nous remercions nos partenaires qui soutiennent les RIBD : la ville d'Angoulême Ville Créative UNESCO, GrandAngoulême et le réseau 3RBD (Réseau Régional de Recherche Nouvelle-Aquitaine en Bande Dessinée).









Informations pratiques

Musée de la bande dessinée Quai de la Charente 16000 Angoulême

Horaires

Mardi au samedi de 11h à 18h Dimanche & jours fériés de 14h à 18h

Réservations au 05 45 38 65 65

citebd.fr

Vaisseau Moebius 121 rue de Bordeaux 16000 Angoulême

Horaires

Hors vacances scolaires : Mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires (zone A) : Mardi au dimanche et jours fériés de 14h à 18h